

Conseil Régional des Présidents de Comités Départementaux (CRPD)

(Article 18 bis des Statuts du Comité Régional)

Samedi 11 janvier 2025

Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE

Compte-rendu de réunion

Présents : Florian MORIZOT Président du CR, Francis BUCHWALTER Vice-Président du CR et Président du CD 67, Thierry KASZTELAN Trésorier du CR, Alain GHILONI Vice-Président du CR, Jean-Luc RICHARD membre du Bureau,; Jimmy POIVRE Secrétaire Général Adjoint et Président du CD 57, Eric DELCOURT Président du CD 08, Catherine BARDIN Présidente du CD 51, Gilles RICHALET Président du CD 52, Madeleine GASparetti Président du CD 54 ;

En Visio : Damien BOIS Président du CD 10, Marie-Christine HACQUARD Secrétaire Générale et Présidente du CD 88 ;

Excusé : Philippe LAMBERT Président du CD 68, Alexis ZENON Président du CD 55 ;

Invité : Martin DESCHATRES Chargé de Développement du Comité Départemental du Bas-Rhin

Début de la réunion : 14H30

Rappel de l'Ordre du Jour

- Accueil par le Président du Comité Régional ;
- Tour de table ;
- Dispositif SRAV – Présentation de réalisations concrètes
- Divers

1. Accueil par le Président du Comité Régional :

1.1 Présentation

Le Président ouvre la séance du premier Conseil Régional des Présidents de Comités Départementaux du Grand Est (CRPD) de cette olympiade. Il sera animé par Francis BUCHWALTER Vice-Président délégué aux relations avec les Comités Départementaux.

Le Président précise qu'il tient à ce que le CRPD se réunisse au moins deux fois par an, et plus si nécessaire en fonction de thématique(s) particulière(e). Un groupe « TEAMS CRPD » sera créé pour les échanges et les visioconférences.

Le Président souligne l'importance de ces réunions qui ont pour vocation notamment, de faire « remonter » les spécificités et demandes de chaque Comité Départemental, via leur Président respectif. Ils sont les porte-paroles des clubs et licenciés et les meilleurs relais auprès du Comité Régional.

Le but cet après-midi, et c'est une priorité du Comité Régional pour cette olympiade, est de traiter de la professionalisation des Comités Départementaux.

Les Comités Départementaux du Bas Rhin et des Vosges ont franchi le pas en recrutant chacun un chargé de développement, Martin DESCHATRES pour le CD 67 et Mael SAVIGNARD pour le CD 88.

Le résultat en terme de développement de ces Comités Départementaux est très concluant.

Martin DESCHARTES présentera au CRPD un retour sur expérience des actions de développement qui ont été réalisées par le CD 67, autour du SRAV et de la mobilité. Il décrira le processus de recrutement d'un chargé de développement et les aides financières à solliciter, ainsi que la pérennisation et l'autofinancement de l'emploi.

Le Président précise que l'objet de la professionalisation est non seulement de développer le SRAV et la mobilité, mais permet également d'assister les élus bénévoles dans les tâches administratives et sportives. Il souhaite que chaque Comité Départemental arrive à tendre vers la professionalisation et qu'il recrute d'ici la fin de l'olympiade, un chargé de développement.

1.2 Informations

1.2.1 Galeries héritage des JO

Le Comité Régional a récupéré du matériel des JO cédé gracieusement par la FFC, notamment trois galeries. Celles-ci ont été mises à disposition et utilisées par certaines délégations nationales lors des épreuves des JO, mais ne conviennent pas pour un usage par le Comité Régional. Le Bureau de ce matin propose de les céder gracieusement aux Comités Départementaux, pour leur usage ou celui de club selon des critères équitables qui restent à déterminer

Aucun Comité Départemental n'étant a priori intéressé, sur proposition du Président, le CRPD propose de faire un appel auprès des clubs du Grand Est et les galeries seront cédées gracieusement par tirage au sort.

1.2.2 Calendrier Régional

Le calendrier régional est en cours de finalisation. La clôture du calendrier est fixée au 16 janvier au soir après la réunion d'harmonisation des dates pour la route qui aura lieu le même jour.

Après arbitrages le calendrier régional sera publié le 20 janvier et toutes demandes de modification ou d'ajout devront être adressées à Mireille RAUEL à l'Agence de Strasbourg qui transmettra aux référents des spécialités concernées.

1.2.3 Tarification Régionale 2025

Le Président rappelle et commente aux membres du CRDP les grandes lignes de la tarification régionale 2025 qui ont été adoptées par le Comité Directeur du 16 Novembre 2024. La politique de cette olympiade est notamment de favoriser les organisations pour réussir à densifier, ou tout du moins, maintenir les courses du calendrier.

- Gratuité des Droits d'Organisations pour les U15/U17 en complément d'une courses loisirs ou compétition,
- Recours aux arbitres bénévoles. Un club organisateur peut désigner un arbitre bénévole lors de l'établissement du dossier des Droits d'Organisations, et n'aura pas à payer les frais d'arbitre correspondant. L'arbitre bénévole assurera les mêmes missions qu'un arbitre de plein exercice, à l'exception de Président de Jury et renoncera à percevoir une vacation
- Recours aux arbitres club. Les arbitres club peuvent également désignés pour assister les arbitres en titre sur les organisations. Il ne peuvent pas percevoir de vacations et les organisateurs n'ont pas à payer des frais d'arbitre. La CRCA fera une proposition de texte pour préciser les

conditions à insérer dans l'état de tarification des Droits d'Organisations qui sera modifié par le Comité Directeur du 22 février.

- Dérogation pour les Open 1. Les coureurs Open 1 sont autorisés à participer à des épreuves Open 2 de la région Grand Est si aucune course Open 1 n'est organisée dans le département ou celui limitrophe du club dont le coureur est issu. (maximum 2 coureurs par clubs).
- Baisse des tarifs
 - o Forfait à la journée, pour une toute catégorie qui passe de 500 € à 400 € pour la Route/CX/
 - o Courses Acces, division du tarif par 2, qui passent de 200 € à 100 €
 - o Courses peu organisée, Dames et U19
- Reconduction Frais de Chronométrage. Le Comité Régional continue de prendre en charge les frais de chronométrage cellules/photofinish à due concurrence de 450 € sur demande motivée du club ou comité organisateur avec présentation de la facture acquittée. Le Président rappelle que cette disposition ne concerne que l'organisation des Championnats Régionaux.
- Création de nouvelles épreuves.
 - o Epreuve Acces en CX. A la date d'aujourd'hui il n'y en a qu'une. Et le Président encourage les Président de Département à sensibiliser les clubs qui organisent en masters à passer en Acces, pour bénéficier des tarifs de Droits d'Organisations (100 €) et d'Engagements correspondants (reversement uniquement au Comité Régional de 3 €).
 - o Epreuve Loisirs en VTT. Organisation d'une épreuve loisirs intitulé « XCO Open VTT, U7 à Masters » pour des Droits d'Organisation à 100 €
 - o E-Cycling. Organisation de manches de Coupe Régional, et d'un Championnat Régional. Compte tenu des frais engagés pour le Championnat, les Droits d'Engagements ont été fixés à 10 €.
- Diminution du nombre de Commissaire. En concertation avec la CRCA, et sur les épreuves Acces, le nombre d'arbitres a été adapté, indépendamment au recours aux arbitres clubs qui pourrait également y contribuer.

Le Président rappelle que le Comité Directeur a fait le choix, sur cette olympiade, de prendre des mesures pour soutenir les organisateurs. Il fait le constat que s'il n'y a moins d'organisations, le Comité Régional risque de devoir réduire les Sélections Régionales, et un calendrier moins étoffé le rendrait moins attractifs et provoquerait une baisse du nombre de licenciés.

1.2.4 Arbitres Club

Damien BOIS, Président de la CRCA, informe le CRPD, des nouvelles dispositions mises en place à partir de 2025 pour la formation des Arbitres Club. Elle est organisée par l'Institut National de Formation de la FFC en distanciel, cours et QCM sur la plateforme pédagogique. Une expérimentation a été faite dans quelques Comités Régionaux en 2024.

Cette formation INF ne concerne que le cyclisme traditionnel (Route/CX/Piste).

Le point est ensuite fait sur les modalités de formation organisées par le Comité Régional pour les arbitres régionaux et arbitres club VTT, par rapport aux nouvelles dispositions des arbitres club de cyclisme traditionnel.

Il est rappelé également qu'il serait nécessaire, pour les anciens arbitres club, de proposer également une formation de recyclage.

Le Président de la CRCA doit prendre contact avec l'INF pour connaître les conditions de mise en place de la formation des arbitres club cyclisme traditionnel. La question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CRCA. Une note à l'attention des clubs sera proposée au Comité Directeur pour lancer la formation des nouveaux arbitres club et de recyclage pour les arbitres club en titre.

Francis BUCHWALTER remercie les Présidents des Comités Départementaux de leur présence et de leur participation aux travaux du CRPD, dans un climat d'orénavant serein. Le CRPD ne s'est quasiment pas réuni ces quatres dernières années. Il constate que tous les Comités Départementaux ne sont pas aujourd'hui représentés, et précise qu'à son sens, le Tour de Table consistait à faire remonter les réflexions issues des rencontres des clubs avec les Comités Départementaux, ou à défaut, des Comités Directeurs des Comités Départementaux.

Il invite les Présidents des Comités Départementaux à s'exprimer

2. Tour de Table :

2.1 Gilles RICHALET, Président du Comité Départemental de Haute Marne

Gilles RICHALET, nouvellement élu Président du Comité Départemental de Haute Marne se présente, et indique notamment qu'il a été Président du Comité Départemental du Gers pendant 4 ans, de 2016 à 2020.

Il a rejoint la Haute Marne il y a deux ans et s'est licencié depuis au CB 52 où il exerce les fonctions de Trésorier. Il retrace l'historique du Club et les spécificités du Département.

L'Assemblée Générale du CD 52 a été convoquée par le Président du Comité Régional. Un nouveau Comité Directeur et son Président ont été élus, et un Bureau a été constitué.

Le Comité Départemental, après une longue période en sommeil, est d'orénavant en état de marche.

Il est composé de 7 clubs pour 362 licenciés en 2024, 1 club BMX, 1 club VTT, 1 club VTT/Route, et 4 clubs plus orientés route.

Au niveau des organisations, il n'y a pas de soucis particuliers pour organiser des courses. Le calendrier est renouvelé et assez stable, avec 3 nouvelles dates pour des écoles de vélo.

Gilles RICHALET décrit le contexte du cyclisme dans le département et les actions qu'il souhaite mettre en place lors de cette mandature.

1°) Le CD 52 organisera une réunion interclubs à Chaumont le 2 Février (Séminaire le matin, repas, et sortie route l'après-midi), l'idée étant de se retrouver symboliquement, de réunir les pratiquants et de faire l'état des lieux. La priorité sur les 2 à 3 ans à venir est de retrouver des pratiquants, et des licenciés, surtout chez les jeunes. Il est envisagé de se rapprocher d'un autre comité départemental pour constituer une sélection pour la Coupe de France des Cadets.

Il constate qu'en général les « gens » sont très éloignés du « monde » du cyclisme sur route, et qu'ils ne savent pas ce que sont les écoles de cyclisme et la compétition en général. Il estime qu'il y a tout un travail à faire pour se rapprocher des familles parce que c'est par ce biais que l'on trouvera de nouveaux licenciés et de nouveaux pratiquants.

Le CD 52 dispose de finances saines qui lui permettent de lancer des actions dès maintenant.

2°) Le Président souhaiterait également développer la pratique de la piste, mais compte tenu du manque d'équipement spécifique, il est difficile de programmer des séances. La piste de Commercy est l'équipement le plus proche. Il est proposé à Gilles RICHALLET de se rapprocher de Christian SCHLEWITZ président de la Commission Régionale Piste.

3°) Le Président compte également développer sur les prochaines années le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) sur le Département, et estime que c'est une action utile pour tout le monde.

Il a pris contact avec les élus de la Ville de St-Dizier en insistant sur le potentiel des infrastructures qui ont été mises en service autour de la mobilité (pistes cyclables intra et extra muros autour du lac du Der), qui sont selon lui sous utilisées par les pratiquants à vélos, surtout les jeunes. Il y a le potentiel en terme d'équipements pour ramener les jeunes à la pratique du vélo et les rapprocher progressivement vers une pratique compétitive.

Il estime qu'il y a vraiment un « fossé » qui s'est creusé entre le grand public et la FFC. En effet, les clubs sont tellement loin des gens qui ne sont pas dans le vélo, que même si on leur apprend à l'école à faire du vélo, il ne veulent pas intégrer les clubs

Il pense qu'il faut aussi, dans les clubs, trouver des activités où justement il y a une continuité, et que l'on crée des étapes avant les épreuves FFC.

Florian MORIZOT soutient cette démarche, les pistes de développement de la FFC devraient passer selon lui pour la plupart hors compétitions.

Le constat de l'impact du SRAV par rapport à l'apport de nouveaux jeunes licenciés est partagé par l'ensemble du CRPD. Potentiellement, par rapport au nombre de jeunes qui sont formés au titre du SRAV, le nombre de ceux qui rejoignent ensuite une école de vélo FCC, est très marginal. Par exemple sur le secteur de Nancy, sur 300 jeunes formés au SRAV, 2 ont pris une licence FFC.

2.2 Madeleine GASPERETTI, Présidente du Comité Départemental de Meurthe et Moselle.

Madeleine GASPERETTI précise qu'elle n'a pas organisé de réunion des clubs du 54 spécifiquement avant cette réunion, mais elle a une question concernant les Athlètes de Haut Niveau

Elle a consulté la liste des Athlètes de Haut Niveau pour le département 54 (BMX Freestyle, Route, VTT), et demande ce que font la FFC et le Comité Régional pour ces Sportifs de Haut Niveau ?

Elle souhaiterait que l'on étudie ce sujet, pour tous les Athlètes listés (Espoirs, Relève, Collectifs Nationaux).

Il lui est précisé qu'au niveau des collectivités locales il existe des aides financières spécifiques en fonction du type de liste, et que le régime d'aides au plan Départemental est différent en fonction des règlements adoptés par chaque Conseil Départemental. D'autre part, il existe des aides spécifiques accordées par la Région Grand Est.

Au niveau du Comité Régional, le suivi des Athlètes de Haut Niveau est partie intégrante du Projet de Performance Fédéral, et peut être financé au niveau de l'ANS PPF.

Cependant, les conditions d'attribution de la subvention ANS PPF ont été complètement révisées en fonction des directives données par l'ANS à la FFC. Le Comité Régional a sollicité la FFC pour connaître le nouveau cahier des charges du Programme d'Accession Haut Niveau et les conditions d'attribution de cette subvention pour 2025. Le Comité Régional est dans l'attente d'une réponse.

Le Président rappelle que la gestion du Haut Niveau relève des missions spécifiques des Managers Techniques Territoriaux. Et à cet effet le Comité Régional compte sur la nomination d'un MTT opérationnel pour le mois de septembre prochain.

Le sujet du Haut Niveau sera étudié en Bureau et en Comité Directeur

2.3 Jimmy POIVRE, Président du Comité Départemental de Moselle

Jimmy POIVRE indique que toutes les disciplines sont représentées sur le Département, à l'exception du cyclisme artistique. Il est prévu de créer plus de courses Dames la saison prochaine.

Au niveau du nombre des licenciés, c'est le deuxième Comité Départemental du Grand Est. Il comprend 21 clubs. Sur deux ans, il a perdu 3 clubs, mais le nombre de licenciés est resté stable.

La répartition des clubs sur le territoire de la Moselle est inégale, et sur la zone de Sarrebourg, il n'y a qu'un seul club. Sur la Métropole de Metz, l'activité a bien repris.

En ce qui concerne la remontée des clubs du 57, une réunion était prévue avant aujourd'hui, mais elle a été reportée en février. Il était question de débattre sur les Ecoles de Vélo et de leur fonctionnement.

La problématique est différente selon les Ecoles de Vélo. Pour certains clubs, ils font plutôt « de la garderie », d'autres n'arrivent pas à déplacer les jeunes en compétition, et certains n'arrivent pas trouver des éducateurs.

Florian MORIZOT fait remarquer que la problématique des Ecoles de Vélos évoquée par Jimmy POIVRE n'est pas que spécifique au CD 57, mais c'est une situation que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire régional.

Une piste serait de mettre en place des Ecoles de Vélo et les amener progressivement vers la compétition.

2.4 Marie Christine HACQUARD, Présidente du Comité Départemental des Vosges

Marie Christine HACQUARD n'a rien de spécial à faire remonter, sauf à signaler que grâce à la nouvelle tarification votée pour 2025, deux épreuves auparavant UFOLEP seront organisées cette saison sous l'égide la FFC.

Florian MORIZOT indique que cette démarche s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le Comité Régional grâce à l'adoption d'une tarification attractive. Les effets sont à mesurer sur plusieurs saisons et un bilan de l'impact réel de la nouvelle tarification sur le nombre d'épreuves et la fréquentation sera effectué en fin d'année.

2.5 Damien BOIS, Président du Comité Départemental de l'Aube

Damien BOIS souhaiterait évoquer le sujet du SRAV. Il sera repris tout à l'heure avec la présentation de Martin DESCHATRES.

Alain GHILONI indique qu'il y a une dynamique qui se crée dans l'Aube autour du Gravel et le VTT, avec l'implication de Génération 10 VTT et l'UCVA Troyes.

D'autre part l'UCVA Troyes s'est diversifié ces dernières années, notamment autour du BMX, répondant aux besoins exprimés par des pilotes licenciés dans d'autres clubs. Ce qui explique l'augmentation du nombre de licenciés de l'UVCAT.

Damien BOIS se fait le relai du BRS Troyes qui souhaiterait organiser des compétitions de Pumptrack. Il est dans l'attente de la tarification régionale.

Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur du 22 février.

2.6 Catherine BARDIN, Présidente du Comité Départemental de la Marne

Catherine BARDIN rappelle qu'elle avait déjà demandé que le Président du Comité Départemental soit systématiquement destinataire des mails d'informations du Comité Régional à destination des clubs. Mais ce n'est toujours pas le cas.

Egalement, au niveau des clubs, les mails sont transmis sur l'adresse du correspondant du Club et pas forcément sur celle du Président. Cela pose également problème !

Il est précisé que des instructions ont été données en ce sens, en interne aux secrétaires du Comité Régional ainsi qu'à notre Chargé de Développement.

Catherine BARDIN fait part des difficultés qu'elle rencontre pour faire fonctionner le Comité Départemental qui repose sur l'implication de deux à trois personnes.

Les clubs du département ont une affiliation FFC et FSGT voir triple avec l'UFOLEP. Cependant quelques courses précédemment FSGT reviennent en FFC.

Le Comité de la Marne est composé de 16 clubs pour environ 460 licenciés. Catherine BARDIN estime que compte tenu du ratio Nb Licenciés/Club il devrait y avoir une sélection qui se fasse pour regrouper les clubs avec plus de licenciés

Eric DELCOURT souligne qu'il y a des clubs affiliés à la FFC qui ont beaucoup d'adhérents sans pour autant qu'ils soient tous licenciés à la FFC. C'est également le cas pour le CD 51.

C'est un problème qui est commun à tous les Comités Départementaux. La Fédération a rappelé les dispositions de l'application de l'article 9 des statuts fédéraux pour « empêcher » l'affiliation des Clubs qui auraient des adhérents non licenciés à la FFC. C'est une mesure qui, si elle appliquée, risque d'avoir des impacts considérables sur l'affiliation ou la réaffiliation des clubs et engendrer une perte conséquente de licenciés FFC. Reste à savoir qui sera chargé de faire appliquer

2.7 Éric DELCOURT, Président du Comité Départemental des Ardennes

Eric DELCOURT précise que le Comité des Ardennes comprend 11 Clubs, dont 1 club « organisateur » (Circuit des Ardennes), pour environ 350 licenciés. A noter que l'adresse mail du CD 08 sur le site du Comité Régional n'est pas bonne et qu'il convient de la modifier.

Au niveau de l'arbitrage, un jeune va passer Arbitre Régional et Ecole de Vélo, et un jeune Arbitre qui va débuter prochainement. Le sujet sera évoqué lors de la prochaine Commission Jeune.

Le CD a créé une DN Féminines qui est une entente de clubs et permet de faire participer les Féminines de la Région Grand Est sans les faire démissionner de leur club d'origine.

Il est envisagé de faire passer les tests de détection Route et VTT pendant les vacances scolaires de Février (la date reste à fixer). Le CD 51 souhaite se joindre au CD 08 dans le cadre des ses tests.

Au niveau du Challenge Départemental VTT qui n'a pas eu lieu l'an passé, Eric DELCOURT va étudier avec les membres de son Comité Directeur, ce qui peut être mis en oeuvre cette saison, notamment compte tenu de la nouvelle tarification 2025.

Les clubs du CD 08 souhaiteraient avoir des formations fédérales d'Éducateurs en département ou sur deux départements.

Florian MORIZOT suggère de faire un recensement des besoins en formation et de faire remonter à Thierry KASZTELAN qui est en charge de la Formation au sein du Comité Régional. Il précise que pour pouvoir organiser une formation en département, il est nécessaire pour des raisons économiques, qu'il y ait un minimum de participants.

Thierry KASZTELAN rappelle que 3 modules de formation d'Éducateurs (VTT/Route-CX/BMX Race) sont programmés en Département (68/67/52) sous réserve d'un nombre de participants minimum de 5 à 7. A ce jour, en ce qui concerne la formation d'Éducateur BMX Race prévue début février à Bettancourt la Ferrée, il n'y a pas encore de candidats inscrits. Une relance sera faite lors de la réunion des clubs BMX Grand Est qui aura lieu le 24 février ;

Des formations ont été organisées les années précédentes en département, et il est tout à fait envisageable de programmer un module Educateur dans le Département des Ardennes en fonction du potentiel de candidats à former. De même il faudra relancer la question des remises à niveaux des diplômes fédéraux et de la validadtion des acquis.

Le cout des formations de la compétence du Comité Régional, Animateurs et Educateurs, étant à la charge du Comité Régional, des frais d'inscription sont demandés. Les Clubs peuvent solliciter une prise en charge de cette dépense au titre du Fonds de Formation à due concurrence du montant de leur solde créditeur.

Eric DELCOURT fait part des difficultés qu'il a pour saisir une organisation CD 08 dans l'applicatif « Calendrier Régional ».

Il faut de se connecter avec le code cicleweb du Comité Départemental. Alain GHILONI fera la correction dans l'applicatif. L'applicatif nécessite encore quelques améliorations

2.8 Francis BUCHWALTER, Président du Comité Départemental du Bas Rhin

Francis BUCHWALTER fait état des différentes fonctions qu'il a exercées au sein du Comité Départemental du Bas Rhin et des Comités Régionaux d'Alsace puis du Grand Est.

Il présente le CD 67, 1^{er} comité départemental en nombre de licenciés (1.147 licences en 2024), et 26 clubs (un 27ème potentiel), dont 2 Clubs de BMX, 1 Club de VTT spécifique, 2 Clubs avec VTT, 3DN Route et 1 DN VTT. Toutes les disciplines sont représentées au sein de ce comité, et spécifiquement le cyclisme en salle (Balle et Artistique) qui représente 10% des licenciés du CD 67.

Il souligne que le cyclisme en salle est une « richesse historique » qu'il faut préserver et développer. Mais n'étant une discipline olympique, le cyclisme en salle pâtit du manque d'aide et de soutien de la part de la FFC.

Compte tenu du nombre d'habitants du Bas Rhin, le taux de pénétration des licenciés FFC est très faible, même si depuis 4 ans, le nombre de licenciés est en augmentation.

Le comité emploie deux salariés en alternance, Laura LERLEY recrutée en septembre 2024, chargée de la communication et Martin DESCHATRES en alternance DEJPS avec en finalité, une consolidation en CDI à temps plein si les objectifs sont réalisés. Le temps plein est rendu possible grâce à ses capacités de développer et de proposer le SRAV notamment dans les écoles.

Francis BUCHWALTER expose les points qui ont été évoqués par les membres du Comité Directeur du CD 67 en vue de la réunion de ce jour :

Les signaleurs

Un président de club, officiant comme signaleur a été menacé de mort par des riverains, et il souhaiterait que soit mis en place une formation spécifique signaleurs notamment pour savoir comment réagir face à une situation conflictuelle voir dangereuse avec les usagers.

Ce problème est général, et il semblerait qu'il existe au niveau fédéral une formation spécifique et il serait judicieux de le rappeler au niveaux des clubs organisateurs.

Florian MORIZOT présente le livret qui est remis notamment aux signaleurs du Paris Troyes.

Organisation d'une épreuve transfrontalière

Un club allemand organise une course dont le tracé passe par la France, et les formalités sont complexes des deux cotés de la frontière. Il demande de l'aide pour l'organisation de cette course. Il faudrait ,en partenariat avec nos voisins allemands, travailler sur une simplification des formalités administratives.

Besoin de formation des Motards

Le président souhaite, pour répondre aux demandes, que l'on permette aux motards de suivre le niveau 1 de formation qui peut se faire en distanciel. Le sujet sera soumis à la commission formation pour l'organisation ou faciliter l'accès à la formation des motards.

Un recensement des besoins au niveau du Grand Est sera à réaliser

Possibilité de faire courrir les U17 avec les ACCES.

C'est un questionnement qui est fait en CD 67, lorsqu'il y a des pelotons peu fournis.

Quelle est la réponse qui peut être apportée à cette question ?

C'est une question récurrente d'ordre juridique au niveau de la couverture du risque par les assureurs qui a été évoquée lors du dernier Conseil Fédéral, les ACCES n'étant pas des compétiteurs.

Ensuite sont évoqués les points concernant plus particulièrement le cyclisme en salle

Etablissement et signature des diplôme de Formation

Francis BUCHWALTER fait le point sur les diplômes de Formation du cyclisme en salle.

Reconnaissance de la discipline au niveau fédéral

Discipline non olympique, et non reconnue Haut Niveau, l'INF n'a réalisé aucun support de

formation. Son Directeur en place n'a pas souhaité mettre en place des formations pour cette discipline. Laurence PFLUMIO, présidente de la Commission Nationale et de la Commission Régionale du cyclisme en salle se bat pour faire reconnaître cette discipline, d'autant plus que les supports de formation existent déjà. Ils avaient été réalisés par Gérard BROCKS lorsqu'il était à la DTN.

Une ancienne Championne du Monde allemande de la discipline, Corinna BIETHAN, est licenciée aujourd'hui dans le Bas Rhin, et elle est prête à s'investir pour la formation des athlètes bas rhinois.

Elle est titulaire de tous les diplômes allemands pour enseigner la discipline, mais elle a besoin de les faire valider par équivalence par la FFC. Elle a pu échanger de vive voix sur le sujet avec Gilles DA COSTA, Trésorier Général de la FFC lors des derniers Championnats de France Salle à Weyersheim.

Le CD 67 est la « locomotive » au niveau national de la Fédération pour le cyclisme en salle, malgré le manque de soutien et la fin de non recevoir de la DTNA.

C'est un « combat » que le CD 67 porte, mais il ne peut l'entreprendre à lui seul. Il a besoin du soutien et de l'appui du Comité Régional.

Le Président souscrit pleinement à cette proposition et précise que le Comité Régional soutiendra le CD 67 dans sa démarche.

Francis BUCHWALTER donne la parole à Martin DESCHATRES qui va présenter les deux sujets, le Savoir Rouler à Vélo et la Professionnalisation.

3. Présentation de Martin DESCHATRES Chargé de Développement du CD 67

Se rapporter aux documents en annexes.

Fin de la réunion à 18H00

Le Président

Le Vice-Président délégué aux Comités
Départementaux

Signé

Signé

Florian MORIZOT

Francis BUCHWALTER

...

Savoir Rouler à Vélo



Avec le
Comité Départemental de
Cyclisme du BAS RHIN



Programme piloté par
le ministère des Sports



Sommaire

-  Description de l'opération gouvernementale
-  Objectifs de l'opération, à quoi cela sert ?
-  Contenu et déroulé du programme
-  L'association et vos intervenants
-  Coûts aides et subventions allouées
-  Nous contacter



Description de l'opération du gouvernement



Le SRAV qu'est ce que c'est ?

Le programme "**Savoir Rouler à Vélo**" est une **initiative** du Gouvernement piloté par le ministère chargé des Sports en lien avec les territoires, **visant à enseigner** aux **enfants**, âgés de **6 à 11 ans**, les compétences essentielles de la **conduite à vélo** pour une utilisation sécuritaire et responsable



Le **SRAV** s'inscrit dans le **cadre scolaire** de l'éducation à la sécurité routière, à la santé et à la mobilité durable **valorisant** ainsi l'**attachement** des **collectivités** aux **politiques** locales actuelles et **responsables**

Objectif de l'opération

A quoi cela sert ? Pour quels bénéfices ?

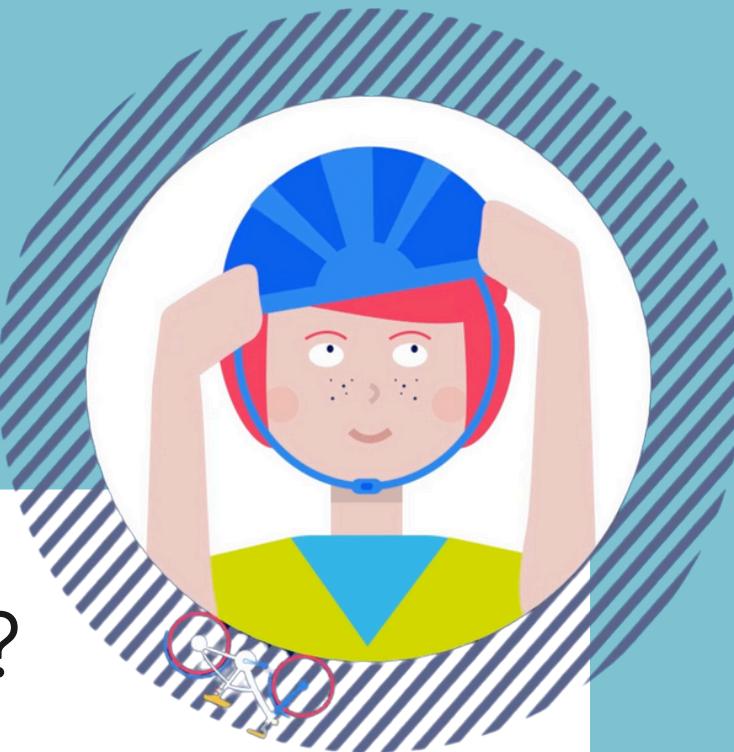
Les bénéfices pour les collectivités

- Prolongements des politiques publiques actuelles
- Diversification des programmes pédagogiques
- Engagements des parents à la sécurité
- Un cadre éducatif
- Une amélioration de la Sécurité routière



Quelle utilité pour les enfants ?

- Développement de sa confiance
- Développement de son autonomie
- Sensibilisation environnementale
- La pratique d'une activité physique
- Une favorisation des interactions sociales



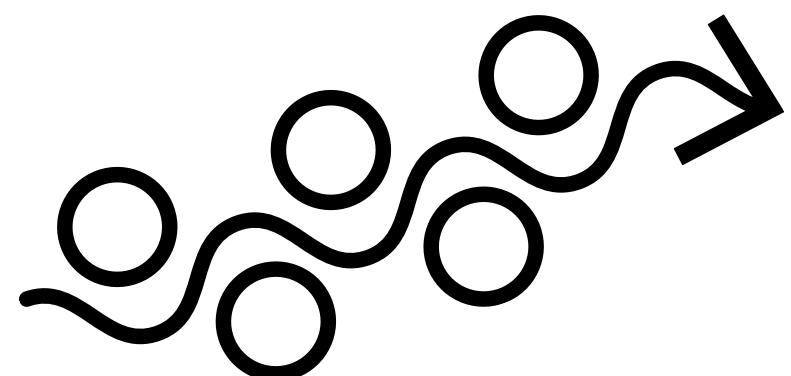
Bloc 1

Savoir pédaler (2 à 5h)



Maitriser les fondamentaux du vélo

- Apprendre à piloter son vélo
- Être capable de pédaler tourner et freiner
- Maitriser son équilibre



Compétences à observer

- Être capable de mettre son casque et de le régler ;
- Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (A minima : cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle) ;
- Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptries, sonnette) ;
- Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo à savoir : les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la hauteur de selle, la pression des pneus, le serrage des roues ;
- Être capable de maîtriser les fondamentaux de l'activité et notamment :
 - Monter et descendre de son vélo à l'arrêt ;
 - Démarrer un pied au sol ;
 - Conduire son vélo en ligne droite ;
 - Conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple ;
 - Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée ;
 - Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied) ;
 - Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10m) en position « cavalier » ;
 - Prendre des informations en roulant ;
 - Être capable d'effectuer un virage à 90° ;
 - Franchir un petit obstacle ;
 - Changer ses vitesses.



Bloc 2

Savoir circuler (3h)

Découvrir la mobilité à vélo dans un milieu sécurisé

- Savoir rouler en groupe
- Savoir communiquer pour informer les autres de mes actions
- Découvrir le code la route



Compétences à observer

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ;
- Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation ;
- Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons ;
- Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons (faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes, remercier).

Moyen pour observer les compétences :

Tout moyen d'observation, ou à l'occasion d'un parcours individuel (type parcours sécurité routière) en milieu fermé.



Bloc 3

Savoir rouler à vélo (2 à 5h en fonction du bloc 1)

Se déplacer en situation réelle

- Apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique
- Être capable de s'approprier les différents espaces de pratique



Compétences à observer

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ;
- Être capable de circuler en respectant le code de la route ;
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, motards, transports en commun...) ;
- Être capable de rouler à droite sur la voie publique ;
- Être capable de rouler en groupe ;
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.

Moyen pour observer les compétences :

À l'occasion d'une sortie de groupe sur la voie publique avec accompagnement ou à l'occasion d'un parcours individuel sur un itinéraire, dans la rue, préparé et reconnu en amont, visible et noté par les encadrants sur chaque section.



L'association et vos intervenants



Qui sommes-nous ?

Le **Comité de Cyclisme du Bas-Rhin** est une **association** regroupant toutes les pratiques cyclistes fédérales, et à pour but la **promotion** et le **développement du vélo** par tous et **pour tous**, en donnant et en **facilitant** les accès à la pratique. La mise en place du SRAV avec le Comité anime le territoire local et forme à la sécurité de tous les jeunes citoyen bas-rhinois



Intervenant au CD67

Martin DESCHATRES

Intervenant interne au Comité de Cyclisme **diplômé, formé et référencé Génération Vélo**. Titulaire d'une Licence de Sciences du Sport et sportif de haut niveau, officiant en tant que **chargé de développement** au Comité sera votre **intervenant privilégié** pour les **formations SRAV** dispensées par le Comité Départemental



Un projet co-porté local

Pour quelles raisons ? Pourquoi ce choix ?



- Une réponse locale à des enjeux locaux
- Un service complet sans besoins supplémentaires lors des interventions
- Mutualisation des compétences
- Un gage de qualité de l'encadrement
- Des solutions intéressantes post SRAV pour les jeunes



Une coaction - quelles utilités ?

Cette collaboration assure la complétude des interventions en garantissant l'absence de moyens humains supplémentaires sur tout les blocs.

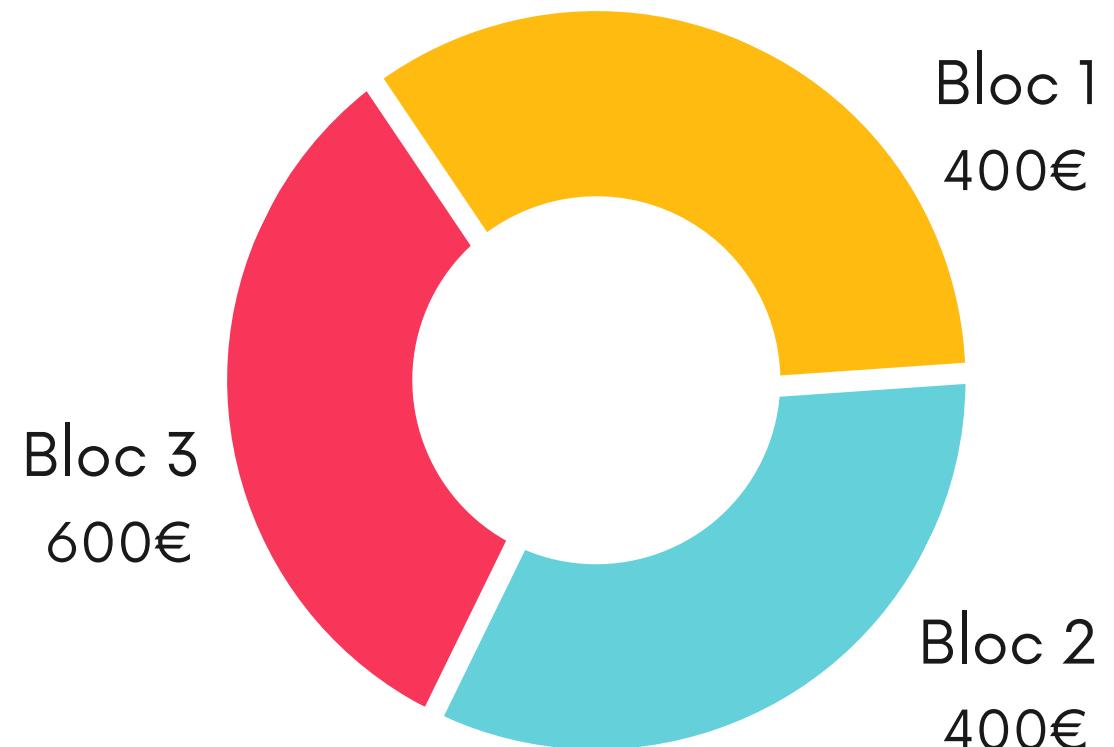
Elle favorise, promeut et anime les associations locales tout en dynamisant le territoire et en élargissant les opportunités d'initiatives et d'actions ultérieures.

Les associations peuvent proposer un accompagnement et des solutions directes aux jeunes enfants souhaitant aller plus loin que la dispense du SRAV en prenant une licence dans un club labellisé "École de Cyclisme"

Coûts, aides et subvention allouées

Coûts du programme

Cout Total de 1400€ pour les 3 blocs
pour une classe de 25 élèves



Coût, Actions et Financements

Le programme complet

Le **Coût total** de la **formation** est de 1400€ pour 12h de prestation, pour une classe de **25 élèves**. Il est également **possible** d'obtenir un **forfait pour plusieurs classes**

Les financements de Génération Vélo

- Un **Accompagnement à 100%** sur-mesure aux collectivités pour faciliter le déploiement du SRAV
- Une **prise charge à hauteur de 50%** du coût total de la formation dans le cadre du SRAV

Les conditions à remplir pour une prise en charge

- Intervenant extérieur et **qualifié**
- Intervenant **référencé Génération Vélo**
- Le bénéficiaire est une collectivité
- Cycle **SRAV complet ou bloc 3**



Adresses de contacts

Comité de Cyclisme du Bas-Rhin



Maxime KRAEMER
Trésorier du CD67



06 25 40 29 69



m.kraemer@ffc.fr

Martin DESCHATRES
Chargé de développement du CD67



06 06 83 32 65



m.deschatres@ffc.fr



**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL**
De Cyclisme du BAS-RHIN



ACTIONS DE DVP - CD67

COMITÉ RÉGIONAL
Samedi 11 Janvier

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DU BAS-RHIN
4 RUE JEAN MENTELIN 67200 STRASBOURG – WWW.FFC67.FR



ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Nos activités de développement :



Savoir Rouler à Vélo

39 jours sur 5 mois

Septembre + Octobre 8 jours

Avril : 8 / Mai 12 / Juin 9 / Juillet 2

Caractère saisonnier



Formation Remise en Selle

7 jours sur 3 mois

2 jours en Avril :

2 jours en Mai

3 jours en Septembre

ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Qu'est ce que le SRAV ?

Le SRAV est un programme national initié par le **ministère des sports** qui vise à **former les enfants à l'autonomie à vélo** avant leur entrée au collège.

Qui cela concerne t'il ?

Majoritairement les enfants de **6 à 11ans**. il peut être mis en place en **milieu scolaire**, dans les ACM, et dans les associations.

Durée d'un cycle = environ 10h

Les structures habilités

Associations sportives ou éducatives.

Auto entrepreneur

Municipalités et collectivités territoriales

La limitation se situe au niveau des intervenants

Les intervenants habilités

Sans rémunération : éducateurs bénévoles de club

Avec rémunération : obligation de qualification et diplôme professionnel

Prérogatives : Spécialité cyclisme : BPJEPS AC et APT
DEJEPS, licence STAPS

ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Quelles bénéficiaires ?

ECOLES PRIMAIRES N°1

Périscolaire-centre aéré-ACM N°2

Quelles cibles ?

COM-COM

Communes

Écoles

Contacts de façon croisées

Quels financeurs ?

Ecole n'ont pas de budget alloué ou très faible.

Dans le **cadre scolaire** les **financeurs** sont les **collectivités** (communes et communautés de commune). Souvent Com-Com dans leur projet de **développement des mobilités douces/ sport santé**

Les ACM ont un budget propre pour les activités des enfants

Période de préparation de budget !!!

Coûts, aides et subvention allouées

Coûts du programme

Cout Total de 1400€ pour les 3 blocs
pour une classe de 25 élèves



Coût, Actions et Financements

Le programme complet

Le **Coût total** de la **formation** est de 1400€ pour 12h de prestation, pour une classe de **25 élèves**. Il est également **possible** d'obtenir un **forfait pour plusieurs classes**

Les financements de Génération Vélo

- Un **Accompagnement à 100%** sur-mesure aux collectivités pour faciliter le déploiement du SRAV
- Une **prise charge à hauteur de 50%** du coût total de la formation dans le cadre du SRAV

Les conditions à remplir pour une prise en charge

- Intervenant extérieur et **qualifié**
- Intervenant **référencé Génération Vélo**
- Le bénéficiaire est une collectivité
- Cycle **SRAV complet ou bloc 3**

ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Organisation et bilan financier d'une action de SRAV

Disposition / Recettes / charges associées /

Item	Besoins	Nb heures (environ)	Recettes
Prospection	1 personne	3h	0 €
Coordination de projet	1 pers	6h	0 €
Bloc 1	2 pers	3h	400 €
Bloc 2	2 pers	3h	400 €
Bloc 3 (extérieur)	3 pers	4h	600 €

Synthèse des coûts et recettes du SRAV

Prix moyen de vente d'un cycle complet : 1200 à 1600€

1. Comment rentabiliser cette action ?
2. Combien et comment en vendre ?
3. Puis-je payer mes salariés grâce à cela ?



ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Comparaison avec le cout d'un salarié

- Coût d'un alternant :
 - Salaire, charges, formation (prise en charge partielle possible).
- Recettes générées par les actions SRAV :
 - Contribution à couvrir une partie ou la totalité du coût d'un alternant.
- Avantages :
 - Stabilité financière pour démarrer un emploi.
 - Temps dégagé pour développer d'autres projets sans chercher en permanence des financements.

Résumé hypothèses :

- Durée du cycle SRAV : 10 heures de formation par alternant (total 20 heures)
- Temps de coordination et de prospection : 7 heures (uniquement pour l'alternant à 10 €/h)
- Temps de déplacement : 4 heures par alternant
- Coût horaire des alternants : 7 €/h et 10 €/h
- Nombre de cycles par semaine : 1 et 1,5
- Nombre de semaines actives par an : 20
- Revenu par cycle : 1400 €

1 cycle = 10h	Alternant 10€/h	Alternant 7€/h	Total
Animation	100€	70€	170€
Taches annexes	50€	35€	85€
Déplacement	40€	28€	68€
Coordination	70€	0€	70€
Total	260 €	133 €	393 €

ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Salaire d'un apprenti en 2025	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	486,49 €	43% SMIC	774,77 €	53% SMIC*	954,95 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	702,70 €	51% SMIC	918,92 €	61% SMIC*	1 099,10 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	990,99 €	67% SMIC	1 207,21 €	78% SMIC*	1 405,40 €
Salaire d'un apprenti en 2025	26 ans et plus					
	Base de calcul		Montant brut			
	100% SMIC*		1 801,80 €			

Type de contrat	Salaire Brut Mensuel (€)	Charges Patronales (€)	Coût Total (€)	Aides (€)	Coût Total avec Aides (€)
Salarié au SMIC	1 747,20	~734,30	~2 481,50	-	~2 481,50
Alternant à 955 €	955,00	0 (exonération totale)	955,00	6 000 / an ¹	~455,00/mois ²
Alternant à 1 500 €	1 500,00	env 10-15€	1 500,00	6 000 / an ¹	~1 000,00/mois ²

Rémunération d'un alternant



Cout d'un salarié classique et apprentis

- Salariés (aides possibles : ANS, région...)
- L'apprenti est exonéré de la totalité des cotisations salariales d'origine légale et conventionnelle dans la limite de **79 % du SMIC brut**

ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Aide	Montant	Conditions principales
ZRR	Exonération totale des charges	Siège en ZRR, rémunération < 1,5 SMIC.
QPV	5 000 € sur 2 ans	Salarié résidant en QPV, CDI ou CDD ≥ 6 mois.
Plan 5 000 emplois	12 000 €/an sur 3 ans	CDI ou CDD ≥ 12 mois dans une association sportive.
PEC	Jusqu'à 80 % du SMIC	Public éloigné de l'emploi.
Alternance	6 000 € la première année	Contrats d'apprentissage
Jeunes (-26 ans)	4 000 € sur 1 an	CDI ou CDD ≥ 3 mois, salaire ≤ 2 SMIC.
FONJEP	7 164 €/an	Salarié dans un projet éducatif ou de jeunesse.
Grand Est ESS	16 000 € sur 2 ans (CDI)	Structure ESS de ≤ 15 ETP en CDI. Aide pour 1 ETP max, poste en développement/coordination/encadrement, min. mi-temps.

- Vérifier les possibilités des aides et leur cumul !!

ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Tableau de rentabilité

Année 1 (10 cycles/an)

Type de salarié	Revenus SRAV	Coût salarial annuel (après aides)	Contribution SRAV aux salaires (%)	Excédent ou déficit
Alternants	15 000 €	17 460 €	85,9 %	-2 460 €
Salarié au SMIC	15 000 €	18 276 €	82,1 %	-3 276 €

Année 1 (15 cycles/an)

Type de salarié	Revenus SRAV	Coût salarial annuel (après aides)	Contribution SRAV aux salaires (%)	Excédent ou déficit
Alternants	22 500 €	17 460 €	128,9 %	+5 040 €
Salarié au SMIC	22 500 €	18 276 €	123,1 %	+4 224 €

Alternants = 1 à 1500€ + 1 à 955€/mois

Période SRAV

- Septembre à Juin soit 5-7 mois possible
- Environ 30 de semaines dispo pour SRAV en Milieu scolaire
- 30-35 cycles possible sur l'année maxi

Possibilité en un temps restreint de contribuer très fortement aux couts salariaux.

ACTIONS DE DVP-CD67

11 Janvier 2025

Bénéfices pour un comité

- Structuration :
 - Base financière stable grâce à des actions régulières.
- Développement :
 - Pérennisation d'un emploi (alternant ou salarié).
 - Renforcement de notre visibilité auprès des collectivités.
- Impact global :
 - Contribution à l'éducation et à la sécurité des jeunes cyclistes.
 - Retour en terme de licenciés ?